



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction régionale
des affaires culturelles
Nouvelle-Aquitaine**

Arrêté du **- 2 AOÛT 2021**

**portant inscription en totalité, au titre des monuments historiques,
du monument aux morts de la commune de ESSE (Charente)**

La Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine

VU le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) entendue en sa séance du 2 mars 2021 ;

CONSIDÉRANT que le monument aux morts de la commune de ESSE (Charente) présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de son intérêt historique et architectural et de l'originalité de sa conception dans la typologie des monuments aux morts.

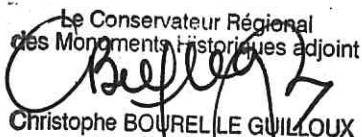
ARRÊTE

Article premier : Est inscrit, en totalité, au titre des monuments historiques, le monument aux morts de la commune de ESSE (Charente), situé sur le parvis de l'église, au pied du tilleul dit de Sully, sur le domaine public non-cadastré et appartenant à la commune de ESSE, identifiée sous le numéro SIREN 211 601 315, celle-ci en est propriétaire depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1956.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au maire de la commune concernée, propriétaire et le cas échéant, à l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme.

Article 3 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

POUR AMPLIATION

Le Conservateur Régional
des Monuments Historiques adjoint

Christophe BOUREL LE GUILLOUX

30 AOÛT 2021

**Pour la Préfète,
L'Adjoint au Secrétaire général
pour les affaires régionales**


Alexandre PATROU

Charente
Esse
Monument aux morts
Inscription au titre des monuments historiques
Emprise

